REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 12 septembre 2024
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du Conseil d'Etat

Le projet de budget 2025 de l'Etat de Genève à l'équilibre

Le Conseil d'Etat présente un projet de budget à l'équilibre affichant un résultat positif de 4.3 millions. Le PB2025 renforce les prestations, notamment dans le domaine social, et met en œuvre la gratuité totale ou partielle des transports publics. Cela tout en intégrant les effets de deux réformes fiscales: la baisse de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et le soutien aux entrepreneuses et entrepreneurs par la réduction de la fiscalité de l'outil de travail. Par ailleurs, une forte augmentation des charges est attendue ces prochaines années, en particulier la participation du canton à la péréquation financière nationale.

Le Conseil d'Etat dépose son deuxième projet de budget de la législature 2023-2028, mais le premier à être entièrement élaboré par l'actuel gouvernement. Il intègre un ensemble de décisions permettant de concrétiser des objectifs du programme de législature.

Pour la première fois depuis 2015, le Conseil d'Etat présente un projet de budget à l'équilibre, avec un résultat positif de 4.3 millions. La bonne santé des finances cantonales lui a permis de déposer un projet de budget qui renforce les prestations, notamment dans le domaine social et met en œuvre la gratuité totale ou partielle des transports publics telle que votée par le Grand Conseil. Cela tout en intégrant les effets de deux réformes fiscales: la baisse de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et le soutien aux entrepreneuses et entrepreneurs par la réduction de la fiscalité de l'outil de travail. La croissance nette des revenus fiscaux reste significative, avec une augmentation de 424.4 millions (+4.9%) par rapport au budget 2024.

Les charges progressent de +512.7 millions, soit +4.9% par rapport au budget 2024 (B 2024) et les revenus de 565.3 millions (+5.5% par rapport au B 2024).

En millions

	B 2024	PB 2025	Ecarts en Francs	Ecarts en %
Charges de fonctionnement	**10'374.7**	**10'887.4**	**512.7**	**4.9%**
Revenus de fonctionnement	**10'326.3**	**10'891.7**	**565.3**	**5.5%**
Résultat net	**-48.3**	**4.3**		

Déficit maximum admissible selon l'art. 68 LGAF	-255.8

Forte progression des charges

Le PB 2025 tient compte de la forte hausse des charges contraintes (+238.3 millions soit +2.3% par rapport au B 2024) en raison de la précarisation d'une partie de la population et du coût de l'asile. A cela s'ajoute l'accroissement significatif de la contribution genevoise à la péréquation financière intercantonale (+52.6 millions de charges par rapport à 2024).

En matière de charges de personnel, le Conseil d'Etat octroie l'annuité à la fonction publique en 2025 (+63.8 millions de charges). La création de nouveaux postes prévus en 2025 se monte à 463.9 équivalents temps-plein (ETP) (soit +2.5%). Ces postes sont notamment dédiés aux domaines de la formation, de la transition numérique et de la sécurité sur le territoire du canton.
Le PB25 prévoit aussi la mise en œuvre de mesures structurelles et d'efficience, notamment un plan de lutte contre l'absence, afin de limiter la croissance des charges.

Politique d'investissement ambitieuse

Le Conseil d'Etat s'est par ailleurs donné les moyens de mener une politique d'investissement ambitieuse, avec des montants importants alloués au développement des transports publics, mais aussi au développement d'infrastructures pour répondre à l'augmentation de la démographie d'élèves, ainsi qu'aux enjeux liés aux transitions écologique et numérique.

Déficits à venir

Le Plan financier quadriennal 2025-2028 prévoit des déficits de 2026 à 2028, toutefois couvert par la réserve conjoncturelle. Bien que le contexte économique actuel du canton demeure favorable, l'augmentation des charges contraintes pèse de plus en plus sur les finances de l'Etat. La forte croissance des revenus fiscaux observée ces dernières années aura pour conséquence d'augmenter la participation du canton à la péréquation financière. Ainsi, le Conseil d'Etat réaffirme la nécessité d'une gestion prudente et avisée des finances publiques.

Les différents documents sont disponibles sur: projet de budget 2025

Pour toute information complémentaire: Mme Nathalie Fontanet, présidente du Conseil d'Etat, par l'intermédiaire de Mme Tatiana Oddo Clerc ou de M. Dejan Nikolic, secrétaires généraux adjoints chargés de communication, DF, T. 076 527 73 17 ou 079 416 84 10.